



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Heure d'ete et heure d'hiver

Question écrite n° 11359

Texte de la question

Periodiquement, les Français et beaucoup d'Européens sont amenés à remettre pendules et montres à l'heure d'été. Changement qui intervient simultanément dans la plupart des pays d'Europe. Simultanément également semble se manifester une hostilité à un tel changement. Dans une question écrite en date du 7 avril 1986, le ministre d'alors fait état « de poursuivre et développer ces études avant de statuer sur la responsabilité de l'heure d'été quant au déperissement des massifs forestiers ». Même si cette réponse concerne plus spécialement le monde de la forêt M Joseph-Henri Maujouan du Gasset demande à M le ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire ou en sont les recherches en ce domaine.

Texte de la réponse

Reponse. - La pollution photo-oxydante constitue l'une des composantes de la pollution de l'air, à laquelle est associé le problème des pluies acides, et donc celui du déperissement des massifs forestiers. Ce type de pollution résulte principalement de l'action du rayonnement solaire sur les oxydes d'azote et les hydrocarbures, produits notamment par les véhicules automobiles à moteur thermique. Une étude a été réalisée en 1986, à la demande de l'agence pour la qualité de l'air, par le laboratoire de cinétique et de chimie de la combustion de l'université de Lille pour examiner la responsabilité éventuelle de l'heure d'été sur la pollution automobile. La conclusion de cette étude est la suivante : « Le régime horaire d'été n'a que peu d'effets (voire un effet bénéfique) sur les quantités totales de polluants photochimiques formés au cours d'une même journée. »

Données clés

Auteur : [M. Maujouan du Gasset Joseph-Henri](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11359

Rubrique : Heure légale

Ministère interrogé : industrie et aménagement du territoire

Ministère attributaire : industrie et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 avril 1989, page 1519